

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 19 mai 2020, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 6 065 169 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 6 338 213 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 536 805 \$. Cet excédent s'explique par des revenus supplémentaires dû à l'augmentation d'évaluation suite à des mises à jour, des droits de mutations supérieurs à ceux prévus et des dépenses inférieures aux prévisions entre autres des projets qui n'ont pas été réalisés et des salaires non versés puisque des postes étaient vacants.

Ce surplus sera conservé afin d'atténuer les impacts économiques de la pandémie.

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2019 se chiffre à 1 286 290 \$, dont les sommes suivantes sont réparties dans les fonds réservés suivants : 305 939 \$ pour les infrastructures, 200 000 \$ pour les imprévus ainsi que 117 405 \$ pour le développement économique. Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 893 063 \$, ce montant comprend les réserves pour l'aqueduc et l'égout.

Au 31 décembre 2019, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 3 741 227 \$.

Les principales réalisations de l'année 2019 sont :

- L'achat d'équipements pour sauvetage en milieu isolé et d'une caméra thermique pour le service incendie ainsi qu'une génératrice en lien avec la sécurité civile
- L'installation d'une borne de recharge rapide au parc René-Lévesque
- L'implantation d'un marché d'été en collaboration avec la Chambre de commerce
- L'achat d'une nouvelle niveleuse
- L'acquisition d'un terrain en vue de la construction d'un stationnement sur le chemin du Moulin

En conclusion, la Municipalité de Labelle est en bonne situation financière grâce à une gestion saine et efficace.

Le maire

Robert Bergeron